

# Début de location : remise du véhicule loué

- Vérification du nom : Le nom du locataire doit être le même sur le contrat de location, sur sa carte bancaire et sur son permis de conduire. Le propriétaire peut également exiger une facture portant le même nom que sur les trois documents précités.
  - Véhicules d'une valeur inférieure à 18 000€, le locataire doit être âgé d'au moins 21 ans et est titulaire d'un permis de conduire français en cour de validité depuis plus de 2 ans.
  - Véhicules d'une valeur supérieure à 18 000€, le locataire doit être âgé d'au moins 28 ans et est titulaire d'un permis de conduire français en cours de validité depuis plus de 5 ans.
- Etat des lieux d'entrée de location : Vérification de l'état du véhicule (dommages, fonctionnement). Cet état des lieux d'entrée de location doit être signé des deux parties. Chacune des parties doit en conserver un exemplaire.
  Il est indispensable de remplir l'état des lieux d'entrée de location
- Remise d'un chèque de caution à la condition que le propriétaire l'ait exigé à l'avance.
- Décider ensemble du lieu et du moment de restitution

# Fin de location : Restitution du véhicule loué

- **Etat des lieux de sortie de location :** Vérification de l'état du véhicule. Le propriétaire et le locataire doivent remplir l'état des lieux de sortie de location et le signer. Les parties doivent le signer et en conserver un exemplaire.
- \* Restitution du véhicule: Le locataire est tenu de restituer le véhicule au propriétaire, au lieu ou la location a débuté. Le carburant n'est pas inclus dans le tarif de location. Le locataire doit donc restituer le véhicule avec la quantité de carburant identique au début de la location.
- Restitution du chèque de caution, s'il y en a un, en l'absence de dommages constatés sur le bien.

# Condition supplémentaires

Le propriétaire peut ajouter une limite d'age du locataire, une ancienneté de son permis de conduire ou une restriction de la location aux personnes n'ayant pas déclaré de sinistre responsable pendant une certaine période.

#### Non-conformité du véhicule réservé

En cas de non-conformité du véhicule réservé par rapport à la description, le locataire peut annuler la réservation en contactant le service client de jaimelouer par mail à contact@jaimelouer.com.

#### Déclaration d'incident

En cas d'accident, vol ou panne :

- le locataire doit prévenir le propriétaire, établir un constat amiable en cas d'accident, un dépôt de plainte au commissariat en cas de vol.
- -Prévenez dès que possible jaimelouer au 06 90 95 75 25
- -Constat amiable : indiquez dans la rubrique X « société d'assurance » le Nom « Assurance »

#### Paiement.

Le paiement de la location au propriétaire est fait par le loueur) selon les modalités prévues entre les deux parties. Le propriétaire reçoit 80% du montant de la location.

Jaimelouer déduit du montant de la location 20% au titre du cout de sa commission.

### Prolongation de location

Pour toute prolongation de location, une nouvelle demande de location doit être faite sur la plateforme jaimelouer. Cette location sera présumée être une prolongation de location à condition :

- qu'elle commence au moment où se finit la première location
- -qu'elle soit faite entre le même locataire et propriétaire que la première location
- qu'elle soit faite pour le même objet que la première location

Le propriétaire et le locataire devront ajouter la mention « prolongation de location » sur le contrat de location. Cette mention les dispensera de refaire un état des lieux d'entrée de location. L'état des lieux d'entrée de location à prendre en compte sera celui fait lors de la location initiale.

#### Contraventions

Le locataire qui commet une infraction entrainant une contravention doit en supporter le cout. Le locataire qui reçoit une contravention ou pense avoir commis une infraction constatée doit en avertir le propriétaire lors de la restitution du véhicule.

# Contrat de location de véhicule entre particuliers



Le Propriétaire	
Prénom et Nom :	Le Locataire
Téléphone : Adresse	Prénom et Nom :
mail : Adresse postale :	Téléphone :
	Adresse mail :
(à confirmer par justificatif de domicile)	Adresse postale :
Date et lieu de naissance :	··· r
Permis de conduire n°:	(à confirmer par justificatif de domicile)
Date d'obtention de permis : (Photocopie du permis souhaitée)	
	Le véhicule loué
D'autres conducteurs sont autorisés à conduire le véhicule sous	Marque et modèle :
réserve de respecter les conditions d'âge et d'ancienneté du permis de conduire en fonction de la valeur du véhicule. Listez ces conducteurs au	Immatriculation :
verso du contrat en notant leur n° de permis.	Date de 1 <sup>ere</sup> mise en circulation :
La location	Assurance, Assistance, Dépôt de garantie
Date et heure début de location :	Dépôt de garantie : 850€
Date et heure de fin de location :	
Nombre de kilomètres par jour :	Représentez le
Nombre de kilomètres prépayés : km	Niveaux d'essence niveau d'essence
Prix kilomètre supplémentaire : €	0 ½ ½ ¾ 1 avec une croix
Prix total location : €	Compteur km au départ :Km
	Etat extérieur :
Numéro de carte :	
Exigez la présentation de cette	
Expire fin : CB et la signature du porteur	
P( ( ) ( ) ( ) ( ) ( )	
Etat du véhicule avant la location	
	Etat intérieur :
INVAVA	
á	
Noter sur ce schéma les accrocs sur la carrosserie	
Je soussigné « prénom, nom », prends la responsabilité du bien et m'engage en cas de problème survenu à la location,	
à dédommager le propriétaire comme le prévoient les conditions générales d'utilisation accessibles « adresse	
internet », et je m'engage à respecter les conditions d'utilisation définies dans le contrat d'assurance détaillé	
accessible « adresse ».	
Signature du locataire : Signature du propriétaire :	
Niveau d'essence au retour : Représentez le niveau d'essence avec une croix	
0 1/4 1/2 3/4 1	
Une compensation€ est versée / remboursée pour la différence de kilométrage et / ou de carburant, ou le retard de	
restitution du véhicule.	-
Date et heure réelles de fin de location :	
Compteur km au retour :	
Kilométrage parcouru :	
Compte-rendu final de la location :	
☐ Aucun dommage - dépôt de garantie restitué.	
□ Dommages légers – dépôt de garantie encaissé à hauteur de ou dépôt de garantie restitué	
contre paiement d'une somme (chèque ou liquide) de€.	
☐ Dommages importants – dépôt de garantie encaissé ou conservé dans l'attente du devis / facture.	
Indiquer tous les détails des dommages subis par le véhicule sur papier libre signé par les deux parties,	
conservé en double exemplaire.	
☐ Contraventions ::	
☐ Autres problèmes :	
·	
Signature du locataire :	Signature du propriétaire :